

# APL

n° 166  
167

ouest  
information



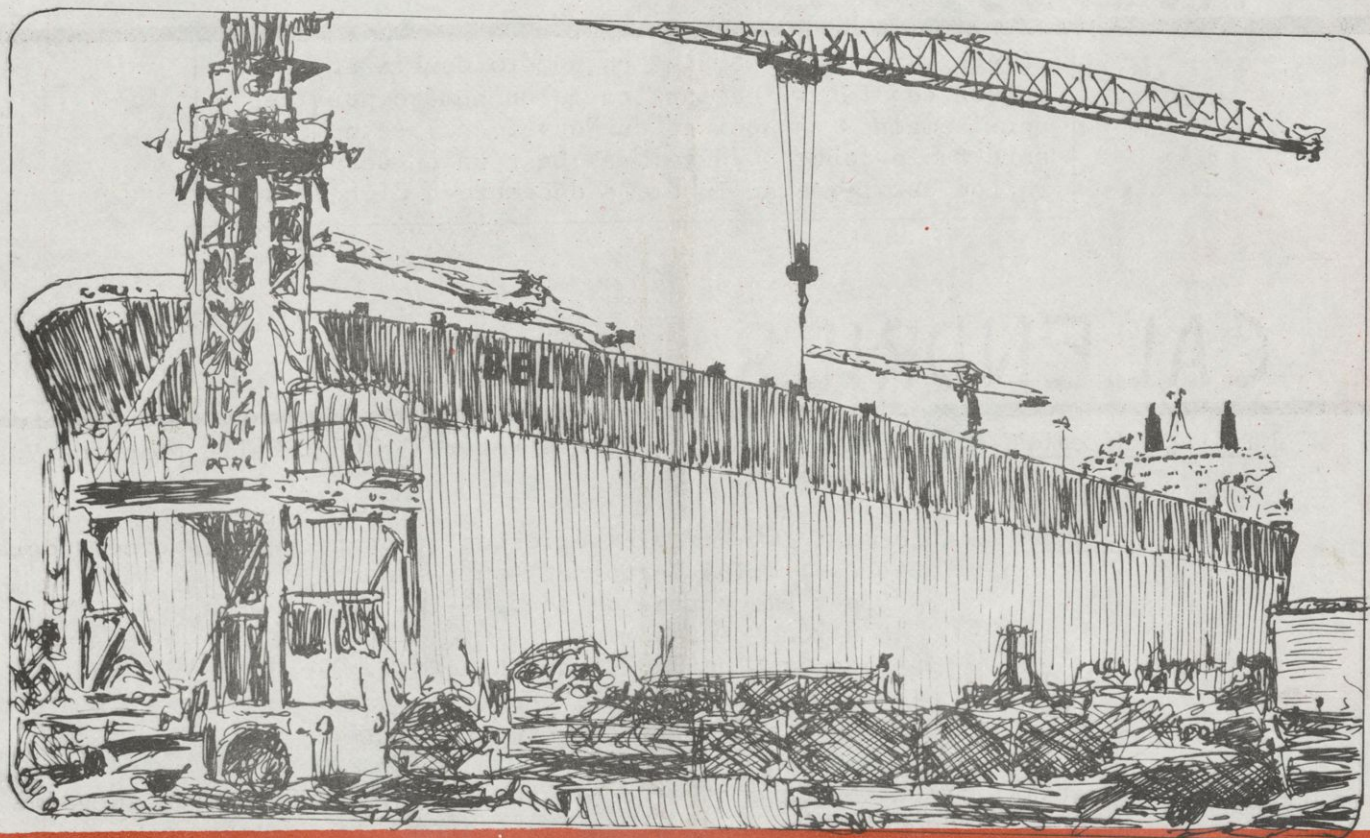
2F

21 Déc

## SPECIAL

# CHANTIERS NAVAUX

NANTES  
S<sup>t</sup> NAZAIRE



# SOMMAIRE

## OUVRIERS

- pages 2 à 7 : CRISE dans la navale 1) Chantiers de l'Atlantique/St-Nazaire  
pages 8 à 10 : 2) Dubigeon/Nantes
- pages 11/12 : Tréfimétaux Couéron : compte-rendu de la conférence de presse  
page 13 : Les derniers jours de la SICA-SAVA de Challans

## OUVRIERS/PAYSANS

- pages 14/15 : Industrie des engrais : Emplois en péril, menaces sur l'emploi

## PAYSANS

- page 16 : Notre-Dame des Landes : Bilan du syndicat local FDSEA

## QUARTIERS

- page 17 : Taxe d'habitation : pétition de la C. S. F.

## COURRIER/DEBAT

- pages 18/19 : Position du Conseil d'Administration de la librairie 71  
pages 20/21 : Lettre d'un associé irréaliste de la librairie 71

## ECOLE

- page 22 : Grève surprise au CES de la Ville aux Roses à Chateaubriand

## FEMMES

- page 23 : Où en est le mouvement des femmes à Nantes

## CINEMA

- page 23 : Culture et Liberté : "Quand tu disais Valéry"

## POLITIQUE

- page 24 : Fusion OCR/GOP

# AVIISSES ....

L'APL sort cette semaine un numéro double et, en raison des fêtes, ne sortira qu'un numéro pour les deux semaines de Noël et du Nouvel An : ce numéro sortira le jeudi 30 décembre. La réunion de préparation est fixée au lundi 28 décembre à 21 heures.

# CALENDRIER

Mardi 21 décembre : cinéma : "Quand tu disais Valéry" 20H30 Salle Francine Vasse  
rue Colbert.

Mardi 4 janvier : Cinéma : 100 ans d'expériences et de recherches cinématographiques : Dzina Vertou et son influence :  
- "La 6<sup>ème</sup> partie du monde" - D. Vertou  
- "La zone" - Lacombe  
- "Nogent Eldorado du dimanche" - M. Carné  
+ "La mélodie du monde" Puttman.  
Salle Francine Vasse

Vendredi 7 janvier : Réunion du comité de soutien aux Foyers Sonacotra en grève des loyers. 20H30 à la Fraternité Protestante  
3 rue Amiral Duchaffault

NANTES - S<sup>t</sup> NAZAIRE :

## CRISE DANS LA NAVALE

① CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

## NOTE APL :

Cette semaine : un numéro spécial sur les Chantiers Navals fait à partir :

- d'une enquête de trois membres du collectif APL à Saint-Nazaire auprès de nombreux travailleurs des Chantiers de l'Atlantique ;
- d'un dossier de "Luttes Entreprises" du PSU 44 ;
- d'une conférence de presse de la section CFDT des chantiers de l'Atlantique.

Nous essayons un nouveau type d'intervention avec un tiré à part de 500 exemplaires du dossier qui sera largement diffusé aux travailleurs des chantiers.

Pour ceux-là, nous précisons que l'APL se veut pour "une information au service des luttes populaires" et que l'APL résolument engagé pour la suppression du système capitaliste, veut garder une large ouverture à tous les courants révolutionnaires et progressistes et pour cela, refuse d'être lié à un groupe quelconque.

D'autre part l'APL peut être acheté à St-Nazaire auprès de Gaby Céroni soit à l'atelier mécanique n°1 aux chantiers, soit au 18 rue A. PARE, 5<sup>o</sup> étage.

## DOSSIER TECHNIQUE CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

Ils sont nés de la fusion en 1955 des deux plus grands chantiers français : le chantier de Penhoët et les chantiers de la Loire.

L'activité du groupe se déploie d'une part dans la construction navale, d'autre part dans l'industrie de la mécanique.

Dans ces deux domaines, le groupe des Chantiers de l'Atlantique a acquis une place de premier plan pour un certain nombre de produits.

Le chiffre d'affaires du groupe en 1975 : 2 220 millions de francs, dont 45 % d'exportation.

## 1°) Construction navale

- pétroliers-Méthaniers-Transporteurs de gaz-Porte conteneurs.

- Chantier : Saint-Nazaire.
- Effectifs : Environ 7 000 personnes.

## 2°) Mécanique et chaudronnerie

- Moteurs Diesel rapides et semi-rapides SEMT-PIELSTICK ; groupe turbo-réducteurs marins STAL-LAVAL ; Héliers et réducteurs ; Presses hydrauliques ; Matériel industriel alimentaire ; Nucléaire ; Océanologie ; Compresseurs process NUOVO-PIGNONE...

- Filiales : Société d'Etudes de machines thermiques (SEMT) (98 %) ; Ateliers et Chantiers de Bretagne (ACB) (100 %).

- Usines ou établissements : Saint-Nazaire, Montoir, Jouet sur l'Aubois, Paris, Nantes-Vertou.

- Effectifs : environ 5 600 personnes.

## SITUATION A LA NAVALE

### I°) PLACE DANS LE CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL

Les Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire représentent le 1/3 de la production française et figurent parmi les plus grands chantiers mondiaux.

### II°) SES EQUIPEMENTS

A la fin du second programme d'investissement, les principaux équipements sont les suivants :

- une forme moyenne de construction de 320 m de long et 45 m de large.
- une grande forme de construction de 900 m de long et 69 m de large.
- un bassin d'achèvement de 500/550 m de long et 95 m de large transformable de construction.

La forme de 900 m de long est précédée d'une zone de prémontage de forme rectangulaire (650 m x 45 m) qui permet l'assemblage en blocs pouvant atteindre 750 tonnes, des panneaux préfabriqués en atelier dont le poids varie entre 100 et 250 tonnes.

Deux portiques de 250 tonnes assurent cet assemblage et un portique de 75 tonnes

permet la mise en place sur le navire des blocs prémontés au sol.

### III°) CAPACITE DE PRODUCTION

Environ 200 000 tonnes de coques métalliques par an.

Depuis 1969, les chantiers ont livré un total de 39 navires :

- 1 porte-conteneurs
- 1 navire frigo
- 2 cargos
- 2 bulk carriers
- 5 méthaniers
- 28 pétroliers, dont 26 de plus de plus de 200 000 tonnes (TDW) et récemment le Batillus, 1ère unité mondiale de 500 000 tonnes ainsi que le Bellamy.

Navires en cours de construction ou en carnet au 1er juillet 76 :

- 7 porte-conteneurs de moyenne dimension livrables en 1977 et au début de 78.
- 1 grand porte-conteneur livrable en 1978.
- 1 pétrolier de 278 000 TDW, livrable en 78.
- 4 pétroliers de 550 000 TDW; livrables en 76, 77 et 1979.
- 2 transports de LPG de 76 710 m<sup>3</sup> livrables fin 1978.
- 4 navires méthaniers de 125000 m<sup>3</sup> livrables en 1976; 77, 78, 79.

Moteurs diésel :

Les Chantiers de l'Atlantique sont le 1er constructeur français de moteurs diesel semi-rapides (PC) (4 000 à 27 000 ch) et rapides (PA) (1 000 à 7 000 ch), avec une capacité de production d'environ 1 500 000 ch par an, font partie des 6 premiers constructeurs mondiaux de moteurs de grande puissance.

Le moteur PA6 est sorti en 1972 est le moteur diésel à traction ferroviaire le plus puissant du monde, à même d'équiper les locomotives jusqu'à 7 000 ch.

Début 1976 : livraison des premières unités d'un semi-rapide développant 1500 ch par cylindre, la plus haute performance mondiale.

Turbo-réducteurs marins à vapeur :

Les Chantiers de l'Atlantique sont le 1er constructeur mondial (500 000 ch par an) des groupes

STAL-LAVAL (licence suédoise), 1/3 des groupes construit dans le monde ces dernières années.

### IV°) ACTIVITES NOUVELLES

#### 1° - Nucléaire

Les Chantiers de l'Atlantique et leur filiale Les Ateliers et Chantiers de Bretagne ont reçu la licence des réacteurs du type "CAS" développée par le C. E. A. (Centre d'Energie Atomique).

Ces réacteurs sont appelés à être utilisés dans trois domaines :

- propulsion navale nucléaire ;
- production d'électricité ;
- production mixte vapeur-électricité.

Des études sont en cours d'examen ou de négociation.

#### 2° - Usines flottantes

Des études ont été lancées début 75 pour explorer les possibilités d'activités dans le domaine des usines vendues "clés en main", montées au large et remorquées sur le site final.

## FUSION

## ALSTHOM-ATLANTIQUE

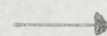
Le nouveau groupe représente un chiffre d'affaires hors taxe en 1976 de 5 milliards de francs.

Le groupe ALSTHOM comprend cinq divisions et est, avec ses filiales le 1er groupe français de constructions électromécaniques.

Il est organisé en grandes unités autonomes, divisions ou filiales, disposant chacune de ses propres moyens techniques et mécaniques.

A noter une différence dans les contrats de travail : un accord d'entreprise pour les chantiers de l'Atlantique, et des applications locales pour les établissements d'Alsthom.

Cela va entraîner des disparités profondes suivant les établissements pour les salaires, les classifications, la grille hiérarchique et les avantages sociaux.



→

Pour situer un peu mieux la grandeur d'Alsthom, on peut regarder de plus près ses cinq divisions et leurs filiales.

### 1°) MECANIQUE

- Filiales : Stein-industrie (90 %) Ateliers et fonderies de Tamaris (84 %), Neyrpic-Espanola, Sorefame (Portugal).

- Effectifs : 6 500 personnes.

### 2°) MATERIEL ELECTROMECHANIQUE

- Filiales : Rateau (61 %), Soget (81 %) Cetag (55 %), Delas (90 %).

- Effectifs : 9 500 personnes.

### 3°) DISTRIBUTION ET TRANSFORMATION D'ENERGIE.

- Filiales : Alsthom-Sarvisionne (100%), Delle-Alsthom (100 %), Unelec (100 %), Laborde et Kupfer (60 %), DASA (Brésil), Unindo (Indonésie).

- Effectifs : 11 000 personnes.

### 4°) ENTREPRISES ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

- Filiales : CGEE-Alsthom (45 %), Cogelex, Isolux (Espagne), Cegelec-Entreprises (Canada).

- Effectifs : 14 000 personnes.

### 5°) TRANSPORTS ET MOTEURS DIESEL

- Effectifs : 7 000 personnes.

Extraits de "Luttes entreprises"  
PSU 44

# ST NAZAIRE

## CHRONIQUE D'UNE LUTTE

En 1967, les syndicats des Chantières de l'Atlantique avaient conclu avec la direction un accord salarial qui depuis, fut régulièrement reconduit après négociations.

Le renouvellement de l'accord se fait traditionnellement en fin d'année et, dès la mi-novembre, les syndicats (CGT, CFDT, CGT-FO) présentent à la direction une plate-forme qui contient les revendications suivantes :

- \* Une augmentation de 150 F.
- \* Un rattrapage de 2 % des salaires qui seraient indexés sur le plus avantageux des deux indices suivants :

- soit indexation située à mi-chemin entre l'indice INSEE et la moyenne des indices syndicaux ;

- soit indexation sur la métallurgie parisienne.

- \* Réduction du travail aux 40 heures.

- \* Retraite à 58 ans.

De l'avis de nombreux travailleurs, cette plate-forme est assez peu exigeante et maintient seulement les avantages acquis au long des luttes précédentes.

Certains mêmes, font ressortir que chaque année les revendications diminuent.

### L'EPREUVE DE FORCE

LE 2 DECEMBRE

La direction des Chantières fait savoir que l'accord salarial ne sera pas renouvelé en 1977.

Il n'est même pas question d'envisager des négociations à partir des revendications présentées : c'est un refus ferme et définitif.

→

→  
C'est la remise en cause de la progression du pouvoir d'achat mais aussi des avantages acquis rognés par l'inflation.

On connaît les arguments invoqués par la direction :

- la crise de la construction navale ;
- la très vive concurrence du Japon ;
- la lourdeur des charges salariales dans le coût final du bateau.

A tout cela, les syndicats répondent que les travailleurs des Chantiers n'ont pas à faire les frais de la crise mondiale et que les charges salariales entrent simplement pour 22 % dans le coût final des bateaux.

#### LE 3 DECEMBRE

Dès le lendemain, la réaction est vigoureuse et gagne tous les travailleurs y compris les personnels de maîtrise, traditionnellement moins actifs.

La mobilisation est immédiate et une manifestation réunit plusieurs milliers de personnes devant la sous-préfecture.

#### DU 6 AU 8 DECEMBRE

Du lundi au mercredi, l'activité des Chantiers est désorganisée du fait des débrayages par secteurs. Des visites du BELLAMYA sont organisées : spontanément, le pétrolier géant apparaît comme un moyen de pression dans l'épreuve de force engagée avec la direction.

#### LE 8 DECEMBRE

La direction menace de fermer les Chantiers car les mesures de sécurité ne seraient pas respectées.

Dès ce moment, le chantage au lock-out est utilisé et confirme la stratégie de fermeté du patronat.

Dans l'après-midi, les débrayages cessent.

#### LE 9 DECEMBRE

Le jeudi, le conflit prend un nouveau tournant.

A 16 heures, un meeting est organisé et les syndicats proposent l'occupation du BELLAMYA, qui a lieu immédiatement.

L'histoire des Chantiers ne connaissent pas ce type d'action et plusieurs éléments peuvent expliquer l'initiative des syndicats :

- la fermeté du patronat a renforcé la combativité des travailleurs, ce que les syndicats ont bien ressenti et qu'ils veulent contrôler pour éviter des "débordements" ;

- certains travailleurs, semble-t-il ont voulu frapper un grand coup pour débloquer la situation au plus vite et perdre le minimum d'argent. Ce serait le cas des travailleurs les plus qualifiés qui auraient formulé l'initiative d'occupation.

Très vite, vers 19 heures, la direction annonce le lock-out. La réplique est immédiate et 2 000 personnes occupent le bateau pendant la nuit.

#### LE 10 DECEMBRE

Le vendredi, une manifestation importante de plus de 10 000 personnes se déroule devant la sous-préfecture.

La direction fait savoir qu'elle ne lèvera pas le lock-out tant que l'occupation durera.

#### LE 11 DECEMBRE

Le samedi, la tension atteindra son point culminant.

Dans l'après-midi, le tribunal des référés de Saint-Nazaire prononce l'arrêt d'évacuation qui doit être exécuté avant 20 heures.

Aussitôt, les syndicats sillonnent la ville avec des voitures-sono et rassemblent 3 000 personnes venues s'opposer aux forces de l'ordre.

Vers 22 heures, le sous-préfet informe qu'aucune évacuation ne se fera avant le lundi matin.

Le gouvernement peut ainsi se donner le beau rôle à peu de frais, assuré de la fermeté de la direction des Chantiers.

#### LE 12 DECEMBRE

Le dimanche, les syndicats organisent une journée "portes ouvertes" et 15 000 personnes apportent leur soutien aux métallos.

Le succès de cette journée apparaît d'autant plus grand qu'une journée "portes ouvertes" organisée par la direction un an plus tôt n'avait réuni que 4 000 personnes.

Il semble que la mobilisation va alors atteindre son maximum.

→

# LE REFLUX

## LE 13 DECEMBRE

Le lundi 13, l'intersyndicale décide la fin de l'occupation du BELLAMYA mais les piquets de vigilance devant les coupées et les ateliers sont maintenus.

La condition est alors remplie pour que le lock-out soit levé et, pensent les délégués syndicaux, pour que des négociations s'engagent enfin.

## LE 14 DECEMBRE

Le mardi, la direction profite du recul syndical pour affermir ses exigences.

Elle soumet la levée du lock-out à deux conditions :

- l'évacuation totale des Chantiers ;
- l'engagement des syndicats de renoncer à ce type d'action.

Cette deuxième exigence, unique dans l'histoire des Chantiers, révèle bien que le patronat a perçu le recul des syndicats qu'il veut utiliser pour casser leur crédibilité.

L'enjeu de la lutte dépasse la simple reconduction de l'accord salarial.

Cependant, l'occupation des Chantiers continue.

## LE 15 DECEMBRE

Le mercredi 15, au matin, se déroule un meeting de 2 000 personnes sans qu'aucune décision claire ne soit prise.

C'est dans l'après-midi que l'intersyndicale, devant seulement 300 métallos, décide l'évacuation totale des Chantiers.

Dans la soirée, la direction s'empresse d'annoncer la levée du lock-out pour l'embauche du jeudi après-midi et le départ du BELLAMYA le vendredi à 13 heures.

## LE 16 DECEMBRE

Le jeudi au matin une manifestation réunit 4 000 personnes. Une délégation intersyndicale est reçue par la direction et exige l'ouverture des négociations.

La réponse est brève et nette : NON.

Dans l'après-midi, un meeting réunit 8 000 personnes dans l'enceinte des Chantiers.

Les délégués syndicaux expliquent que la levée du lock-out est une victoire mais cette analyse est loin d'être acceptée par une partie des métallos qui reprochent le recul des syndicats, décidé sans consultation.

Le meeting se termine dans la confusion et la colère.

## LE 17 DECEMBRE

Le vendredi 17, l'embauche se fait normalement et un meeting est convoqué pour 10H30.

Les délégués syndicaux expliquent que la direction cherche le lock-out et qu'il faut à tout prix éviter la provocation que constituerait une nouvelle occupation du BELLAMYA.

L'intersyndicale propose pour les 20, 21, 22, des assemblées générales par secteurs.

L'atmosphère est tendue : les délégués entonnent "L'Internationale" dans un silence glacial et s'interrompent après le premier couplet.

Les travailleurs se dispersent lentement tandis que des discussions très vives agitent quelques groupes : visiblement, la déception est immense.

Au cours d'une conférence de presse de la section CFDT, les délégués nous expliquent que la lutte n'est pas terminée et qu'elle doit prendre d'autres formes dans les semaines à venir.

Conscients de ne pas avoir été compris par les travailleurs, ils insistent sur la nécessité d'instaurer une plus grande démocratie.

Vers 13 heures, le BELLAMYA quitte sa darse.



Et maintenant ? L'impression générale qui ressort de nos conversations avec les métallos est à la déception.

\* Déception d'avoir laissé le BELLAMYA s'en aller car, dès le début du conflit, le navire avait fait figure de symbole et cristallisait la combativité des travailleurs : ils l'avaient rebaptisé "AUSTERITE 1976".

\* Déception de n'avoir même pas entamé les négociations alors que tous sont conscients de l'exemplarité nationale des luttes menées aux Chantiers.

\* Déception surtout et incompréhension de l'attitude des syndicats.

Au moment de l'occupation, chacun était persuadé que la lutte serait dure et longue.

Le reflux des délégués syndicaux est alors apparu injustifiable; ce qui était hier un moyen de pression devenait quelques jours après une provocation de la direction.

Mais surtout, c'est le sentiment de n'avoir pas participé aux orientations de l'action qui domine : le reflux était peut-être inévitable, il aurait fallu qu'il soit décidé démocratiquement et ce ne fut pas le cas.

Mais la déception n'est pas la résignation.

Les métallos ont mesuré la détermination du patronat. Ils n'ont rien obtenu et ils ont "la rage au ventre".

Jamais peut-être on a senti une telle volonté collective d'aboutir, qui demande à s'exprimer sur des objectifs et selon des formes qui restent à inventer d'autant que l'avenir même des Chantiers est en jeu dès maintenant.

ALORS LA LUTTE CONTINUE !

---

Enquête APL réalisée à partir de conversations avec les métallos et d'une conférence de presse de la section C. F. D. T.

---



# NANTES - ST-NAZAIRE : CRISE DANS LA NAVALE

- ② - DUBIGEON -

## PASSER À L'ACTION OU ATTENDRE 78 ?

Depuis quelques mois, il est beaucoup question de l'emploi chez DUBIGEON. Les travailleurs se posent des questions qui pour l'instant restent le plus souvent sans réponse.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le PDG, lors du CCE du 3 décembre ne s'est pas expliqué d'une façon précise sur l'avenir du chantier. Seules informations pour Nantes ; l'étalement dans le temps des trois derniers transports de produits chimiques et la diminution du travail intérimaire pour 1977.

Sans doute peut-on attendre à quelques commandes bouche-trous d'ici les élections de 78, mais n'est-ce pas reculer pour mieux sauter ?

En attendant, l'effectif du chantier continue de diminuer ; plus d'embauche depuis des mois, diminution importante du nombre d'intérimaires et sous-traitants : 1 600 il y a un an, moins de 800 aujourd'hui, 250 à 300 prévus pour 77.

Il est bien évident que pour la majorité de ceux-ci, le départ de chez DUBIGEON, c'est le chômage.

Pour les travailleurs de DN, la moindre faute sera un motif de licenciement, voir ces derniers temps les avertissements et les sanctions.

On en profite aussi pour accuser les travailleurs d'être responsables des problèmes actuels.

Les pouvoirs publics prévoient pour d'ici 1980, la suppression de 5 500 emplois dans la construction navale en France.

Pour ce faire, ils ont envisagé deux solutions :

- Réduction des effectifs de tous les chantiers.
- Disparition d'un chantier et blocage des embauches dans les autres.

Pour le moment, c'est la deuxième solution qui est retenue avec la disparition de DUBIGEON.

## FACE À CELA, QUELLE ATTITUDE ?

Par ailleurs, d'autres grandes entreprises de la région sont directement concernées par les problèmes d'emploi : CARNAUD, PARIS, SNIA, SERCEL, ainsi que d'autres entreprises moins importantes : GAUTHIER, FTV, STELLA, NACOMA, etc...

Pendant que le nombre de chômeurs augmente (alors qu'il y en a déjà plus de 20 000 en Loire Atlantique) le plan Giscard-Barre insupportable pour des milliers de familles ouvrières sert maintenant de prétexte au patronat pour refuser de négocier les accords d'entreprises (par exemple, aux Chantiers de l'Atlantique).

## VERS LES 35 HEURES !!!

Alors, allons-nous attendre tranquillement que nous tombent dessus chômage partiel puis licenciements ?

Dans la lutte pour l'emploi il est clair que pour les boîtes qui se battent seules, il est difficile de gagner.

Pour le PSU, c'est dès à présent qu'une action coordonnée de toutes les entreprises de la métallurgie locale doit s'engager, avec des objectifs clairs :

- Refus de tout licenciement.
- Réduction importante de la semaine de travail sans perte de salaire vers les 35 heures, ce qui permettra la création de nouveaux emplois, les intérimaires pouvant être embauchés par DUBIGEON. Les travailleurs italiens de la métallurgie, après avoir obtenu par une mobilisation générale importante, les 40 h, puis les 38 h sont déjà près d'arriver à ces 35 h.

.../...

- Une véritable retraite à 57 ans prise en charge par l'Etat.
- Amélioration du pouvoir d'achat, 2 200 F minimum pour tous.

Face à un pouvoir en décomposition, se contenter d'attendre les élections de 78 c'est déjà accepter de faire les frais des restructurations capitalistes.

C'est dès maintenant qu'il faut agir car une victoire électorale de la gauche sans mobilisation des travailleurs ne pourrait pas remettre en cause le pouvoir financier et serait vouée à l'échec !

Groupe d'Entreprise PSU  
De DUBIGEON et sympathisants.

# DUBIGEON : CHANTIERS CONDAMNÉS À MORT ?

## A - EFFECTIFS :

DUBIGEON se situe parmi les grosses entreprises de la région nantaise. Ses effectifs propres sont de 2 400 personnes auxquels il faut ajouter de nombreux intérimaires et sous-traitants. (cf tract PSU).

Les effectifs propres de DUBIGEON se décomposent en :

- 1 600 ouvriers,
- 700 mensuels,
- 100 cadres.

Notons que DUBIGEON fait vivre en plus des entreprises sous-traitantes.

## B - PRODUCTION :

On peut dire que jusqu'ici la production de Dubigeon a été une mono-production : navires de moyen tonnage très sophistiqués (car-ferry, cargo-poly, therme, dragues, porte-conteneurs, roll-on/roll-off).

Dubigeon n'a toujours effectué que la construction propre-

ment dite et jamais la fabrication de moteurs par exemple.

## C - BREF HISTORIQUE DE LA NAVALE

### A NANTES

Dans les années 1950, il y a trois grandes entreprises de la Navale à Nantes : Chantiers de la Loire, Chantiers de Bretagne, Dubigeon ; total employé : 10 000 travailleurs.

En 1964, il n'y avait plus que 2 chantiers : Loire et Bretagne ayant fusionné, puis en 1969 c'était la fusion Dubigeon Bretagne, Dubigeon pronant la direction de l'affaire et s'installant sur les terrains de Bretagne. Une partie mécanique et grosse chaudronnerie restait indépendante sous l'appellation Chantiers de Bretagne. Cette partie est aujourd'hui entièrement contrôlée financièrement par les Chantiers de l'Atlantique.

## LE JAPON À LUI SEUL PEUT COUVRIR LES BESOINS MONDIAUX

\* Il y a actuellement surcapacité de la production de la construction navale mondiale.

On peut dire que dans les 2 ou 3 années à venir, les besoins en navires ne seront que de 60 % à 70 % de la capacité de production.

Ce phénomène est essentiellement dû à une croissance exagérée des chantiers dans le monde et en particulier au Japon.

Le Japon représente aujourd'hui à lui seul 80 % de la capacité de production mondiale, la France environ 30 % ; ce qui veut dire que le Japon à lui seul peut couvrir l'ensemble des besoins mondiaux.

\* On a aussi dans les dernières années vu apparaître de nombreux chantiers dans les "pays en voie de développement" (expression contestable), notamment en Corée, financés par des capitaux américains ou européens, ceci dans une période où la surcapacité de production actuelle était tout à fait prévisible.

La raison de ce choix étant le coût de la main d'oeuvre beaucoup moins élevé dans ces pays que dans les "pays industrialisés" ; le prix de la main d'oeuvre représente environ 30 % du prix d'un navire.

\* La réouverture du canal de Suez est un autre élément qui vient augmenter la surcapacité de production, réduisant les besoins, notamment en pétroliers géants, type de bateau construit par les grands chantiers européens, lesquels doivent

réorienter leur production vers des navires de moyen tonnage, empiétant ainsi sur le terrain occupé jusqu'ici par des chantiers de moyenne dimension comme Dubigeon.

\* Enfin, les retombées de la crise générale du capitalisme sont des éléments de freinage des commandes de navire.

« IL NE DEVRAIT PLUS RESTER EN FRANCE QUE 2 CHANTIERS »

Le livre blanc de la construction navale précise qu'il ne devrait plus rester en France que 2 chantiers, l'un constitué par DUNKERQUE/LA CIOTAT/LA CNIM (SEYNE), l'autre constitué par ATLANTIQUE/DUBIGEON.

Il semble que les patrons et les milieux financiers soient opposés à cette formule.

Les raisons qui ont conduit au choix de la disparition de Dubigeon sont le fait que c'est le chantier qui semble avoir le moins d'atouts :

- c'est le plus petit des 5 grands chantiers ;
- il y a un manque de superficie (Dubigeon est situé en pleine ville de Nantes, sans aucune possibilité d'extension, il est obligé de louer des entrepôts pour stocker certains matériels, d'où une augmentation des frais généraux.
- absence totale de moyens de mise à sec des navires (frais de lancement sur cale, déplacement des bateaux sur Saint-Nazaire pour le carénage).
- trop grande spécialisation (nous l'avons vu dans la présentation de la production) ;
- situation très proche d'un très grand chantier (St-Naz) ;
- seul chantier situé sur une rivière (limitation de la longueur des navires fabriqués à 200 M maximum).

D'autre part, les pouvoirs publics considèrent que les possibilités de reclassement suite aux licenciements sont plus grandes à Nantes qu'ailleurs, dans le tertiaire notamment.

C'est ainsi que Savary, directeur de Dubigeon, déclarait en juillet dernier : " ne vous faites pas d'illusions, personne ne souhaite le maintien de la construction navale à Nantes".

## TENDANCE À L'ALLÈGEMENT...

Actuellement, la sous-charge de travail due à l'absence de nouvelles commandes est surtout ressentie au bureau d'études.

Une cinquantaine de mensuels sont en ce moment soit mutés à l'intérieur du chantier dans d'autres services (magasin/contrôle), soit prêtés à d'autres entreprises (SEN, C. A., DUNKERQUE).

La tendance à l'allègement des services mensuels va se poursuivre.

La sous-charge de travail sera durement ressentie sur les travaux dès janvier 77, en particulier à l'électricité et à la menuiserie. Des recherches sont actuellement faites pour des prêts à d'autres entreprises.

Il est assez vraisemblable, suivant une déclaration de Cavallé (secrétaire d'Etat à la marine marchande) que Dubigeon aura une ou deux petites commandes permettant de passer sans trop de casse le cap des élections législatives de 1978.

On assiste depuis quelques mois à une répression accrue à l'intérieur de l'entreprise et à des licenciements individuels (dits pour faute grave ; ivresse, vols...)

La réaction syndicale est faible à ce niveau et se traduit uniquement par des interventions de délégués auprès de la direction.

Il faut tout de même noter un seul débrayage avant les vacances 76 suite à 5 licenciements individuels pour faute grave en 15 jours.

Extrait de "Luttes Entreprises"

P. S. U. 44

# TREFIMETAUX - COUÉRON

- Conférence du Presse Ouest-France, Presse Océan, APL -

L'usine de Couéron fait partie du groupe Tréfi métaux qui comprend une quinzaine d'usines en France. Le groupe Tréfi métaux fait lui-même partie de la multinationale Pechiney-Ugine-Kuhlman.

En juillet 74 la direction générale de Tréfi sort un document intitulé "Nouvelles structures", et celles-ci sont mises en place début 75.

En ce qui concerne Couéron, ce plan va se traduire par la fermeture de l'atelier tuberie qui employait 160 personnes ; alors que de 71 à 74 l'effectif était passé de 531 à 655 travailleurs, c'est à partir de 74 qu'il va commencer à diminuer.

En fermant l'atelier tuberie, la direction a voulu nous faire croire que cette production n'était pas rentable alors que l'atelier a effectué de nombreuses mises au point qui ont été ensuite reprises par d'autres usines du groupe mais aussi à l'étranger.

Devant l'inquiétude de la CGT face à la fermeture de cet atelier et sa répercussion sur l'emploi, la direction affirme en juin 75 que Couéron verra le développement d'autres activités, mais, qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

## 1°) LE LAMINOIR PAUL BERNARD

Pour les fabrications de ce laminoir (plaques de condenseurs), déjà il est question de sous-traiter l'ébauchage des plaques de grande dimension et pour la finition il faudrait une nouvelle machine pour laquelle la direction n'est pas prête à investir.

## 2°) LA FONDERIE III

Cet atelier mis en route en janvier 75 fabrique les alliages-mères. De nombreux essais dont certains avec succès y ont eu lieu mais depuis le retour des congés, il tourne à mi-régime parce qu'il manquerait parait-il de commandes. Va-t-il reprendre à plein régime ou bien disparaître ?

On a l'impression d'un atelier test. C'est Tréfi qui assume les frais de mise au point puis ensuite, la fabrication est reprise ailleurs.

## 3°) LA FABRICATION DU BRONZE-BERYLLIUM

Cette activité est désormais supprimée à Tréfi puisque l'atelier de fabrication devient autonome à partir du 1er janvier 77.

L'usine va donc être séparée en deux établissements distincts : Tréfi métaux avec 430/440 salariés, et Tréfi métaux-Bérylco (50 % de capitaux U. S.) avec 80/85 salariés.

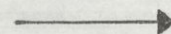
La direction exige l'autonomie de cet atelier car elle dit qu'il s'agit d'une fabrication particulière, il sera équipé d'une façon ultra-moderne tandis que Tréfi gardera ses anciennes structures : ainsi on isole la fabrication "rentable" du reste... ce nouvel établissement aura une autonomie de fonctionnement avec : un directeur, un chef de personnel, un comité d'entreprise.

On voit donc que le développement des trois fabrications de base est pour l'instant réduit.

## MONNAIE ?

Une des seules possibilités de développement et de maintien de l'usine reste dans la fabrication des flancs monétaires (pour l'Administration des Monnaies) affirme la direction locale mais comme pour toutes les autres fabrications il se pose un problème d'investissement.

En effet, les investissements supplémentaires prévus par la direction générale porteront sur Dives, Givet et Sérifontaine... Couéron, la troisième usine de laminés, ne bénéficiera pas de nouveaux investissements alors que le développement des fabrications le justifierait.



# « DIRE QUE L'USINE DE COUÉRON EST RENTABLE, OU NON : UN FAUX PROBLÈME »

Expliquer aux travailleurs que Tréfimétaux restructure ce n'est pas très simple pour le patronat.

Alors, on met ça sur le dos de la conjoncture économique ou alors on cherche à prévenir une réaction de la part des ouvriers : "la seule possibilité de continuité, si elle existe, reste dans l'action de tous" affirme la direction locale ; en effet, la force syndicale fait de Couéron un point noir pour le patronat.

Dire que l'usine de Couéron est rentable ou non est pour nous un faux problème.

Elle était avant tout une usine chargée de prendre de petites commandes à délais courts (en même temps que les grosses commandes) ce qui explique que les fabrications soient aussi variées. Or la direction locale affirme maintenant que Couéron a une vocation de dépannage et que ce besoin n'existe plus actuellement.

## RISQUES AU DÉTRIMENT DE LA QUALITÉ

Pour ne pas faire tomber la production, on constate que Tréfimétaux prend des risques au détriment de la qualité : il est peu fait pour éliminer les défauts sur les métaux car l'usine doit respecter le tonnage.

La politique générale de la direction est de réduire dans toutes les usines les services d'entretien au strict minimum ; les machines tombent en panne de plus en plus souvent. Ainsi, cette diminution des services d'entretien fait peser un risque sur l'outil de travail.

Une autre conséquence est le problème de la sécurité : il faut sans cesse aborder des machines différentes.

Enfin, les conditions de travail se dégradent : mutation d'un poste, ou d'un atelier à un autre..

Les jeunes professionnels revenant de l'armée ont été repris sous la pression des travailleurs mais à la production, perdant ainsi

le salaire auquel leur donnait droit leur qualification.

## AUCUNE EMBAUICHE

En plus du personnel d'entretien, le personnel d'encadrement connaît également une diminution. Parallèlement à lieu le licenciement des travailleurs de plus de 57 ans et 8 mois.. ce qui est une bonne solution financière pour la direction puisque c'est la collectivité nationale qui prend ainsi les licenciements en charge par le biais des allocations chômage.

D'autre part, comme d'ailleurs dans la plupart des usines du groupe, aucune embauche n'a eu lieu depuis 74 ; Tréfimétaux participe donc au mieux à l'augmentation du chômage sur la Basse-Loire.

En ce qui concerne les salaires, Tréfimétaux Couéron est bien au-dessous des tarifs existant dans la majorité des usines du groupe, la direction refusant catégoriquement l'augmentation de l'indice (convention collective de la métallurgie : U.I.M.N.)

Dans la région nantaise, les travailleurs de Tréfimétaux sont avec ceux des Batignolles parmi les plus défavorisés de la métallurgie.

TREFIMETAUX/COUÉRON DOIT VIVRE. Cela veut dire que la direction générale doit prendre les moyens de développer les fabrications existantes et d'en créer d'autres en arrêtant le chantage au manque de possibilité financière. Les travailleurs de Tréfimétaux refusent que la direction joue avec leurs emplois, ils refusent d'être des pions dans le jeu du capitalisme.

Si des menaces de licenciements devaient se faire jour, nous imposerons notre droit au travail. Il faut se mobiliser, se battre pour imposer nos revendications.

NON AUX LICENCIEMENTS  
DROIT DE VIVRE AU PAYS  
LES 40 HEURES  
LA RETRAITE A 60 ANS  
L'AMELIORATION DU POUVOIR D'ACHAT  
Tréfimétaux a les moyens de payer, nous n'accepterons pas de faire à aucun niveau les frais de la crise.

Correspondant APL

## LES DERNIERS JOURS DE LA

### S.I.C.A. DE CHALLANS ?

La SICA de Challans, spécialisée dans la transformation et la commercialisation des volailles, subit une restructuration complète imposée par le pouvoir financier (le Crédit Agricole et la société interprofessionnelle dominée par les céréaliers : UNIGRAINS).

Il s'agit d'organiser le marché de la volaille d'une manière plus rentable pour les capitalistes en cassant une entreprise accusée de pratiquer des prix aux éleveurs trop élevés et d'employer trop de personnel.

Le plan de restructuration établi par un expert dirigeant une firme privée concurrente, prévoyait le maintien de 50 % du personnel pour une production diminuée de 40 %.

### • des stratégies différentes ...

A l'annonce de ce plan, les salariés et les éleveurs ont engagé une action menée sur le thème : "maintien de la totalité de l'activité et des emplois".

Cette unité n'a pas résisté parce-que certains éleveurs ont voulu jouer la carte de la restructuration, parce-que les stratégies de la CGT et de la CFDT se sont opposées (notamment sur l'occupation de l'usine de Challans) mais surtout parce-que le Crédit Agricole menaçait de ne rien financer du tout.

La liquidation de la SICA est en cours, tous les salariés ont été licenciés et le préavis arrive à échéance le lundi 20 décembre : que va-t-il se passer au-delà ?

La CGT largement majoritaire, a fait le pari de la reprise de l'activité sous une autre forme. Aussi s'est elle opposée à l'occupation susceptible d'occasionner "des débordements" et d'effrayer les capitalistes.

Elle mise sur la réussite du plan qui permettrait de réembaucher la plus grande partie du personnel.

Quant à la CFDT, elle reste sur le mot d'ordre du maintien de la totalité des emplois mais son audience est très réduite.

Enfin, les éleveurs sont divisés : certains sont prêts à réinvestir dans une nouvelle société, d'autres n'ont ni les moyens financiers ni la possibilité économique de ré-investir dans une nouvelle entreprise.

### • la nouvelle société ...

La création d'une nouvelle société devait être annoncée le jeudi 16 décembre mais le Crédit Agricole s'y opposait.

Une délégation de salariés de la SICA envahissait alors la Mairie de Challans, déchirant des documents électoraux et exigeant le déblocage de la situation. Dans l'après midi, la SICA se mettait en grève.

Dès le lendemain, une délégation du Crédit Agricole est reçue par les représentants du personnel de la SICA et des négociations s'engagent, aboutissant à la signature d'un protocole.

Une société nouvelle d'exploitation de la SICA (SNES) voit le jour et 280 salariés sont ré-embauchés à partir de lundi prochain.

Le déblocage de la situation obtenu par l'occupation de la Mairie de Challans peut s'analyser comme une victoire, mais partielle : les ouvriers de la SICA obligent les organismes financiers (principalement le Crédit Agricole, UNIGRAIN conditionnant son financement aux souscriptions des éleveurs) à mettre en application le plan de restructuration qu'ils ont eux-mêmes imposé.

Mais les travailleurs de la SICA ne sont plus que 280 et ils n'ont obtenu aucune garantie du respect des avantages acquis.

#### Enquête APL

NOTA : Voir le dossier complet sur la SICA-SAVA dans l'APL n° 156.

# INDUSTRIE DES ENGRAIS

## EMPLOI EN PERIL MENACES POUR L'AGRICULTURE

Chômage partiel, fermetures d'atelier, abandon de projets d'usines, dépendance accrue de l'étranger. Tel est d'avenir que risque de se réserver l'industrie française des engrais.

Pourquoi cette situation, alors que l'avenir des firmes en 1972, laissait entrevoir de nombreux projets d'investissements nouveaux, sur un marché particulièrement florissant en augmentation moyenne de 8 % par an ?

Bien sûr, le revenu des agriculteurs a diminué en 74 et 75 !

Bien sûr, 74 a été le signal de récession de l'ensemble de l'activité économique.

Mais ces raisons ne sont que l'arbre qui cache la forêt, car, pour assurer la totalité des besoins en engrais, l'industrie française n'aurait pas de mal encore à fournir dans de bonnes conditions.

Quand on examine de plus près, on constate que :

1 - La France est dépendante de l'étranger pour deux matières premières sur trois :

- Le pétrole, comme matière première et comme source d'énergie pour la fabrication des engrais azotés.

- Les phosphates en provenance des USA et des pays africains.

2 - Les exportations sont de plus en plus limitées aux seuls pays solvables. Or, dans ce domaine (comme dans celui des produits alimentaires), ce sont les pays en voie de développement qui ont les plus gros besoins, mais sont les moins bien placés pour honorer des contrats d'approvisionnement.

3 - Une pratique délibérée d'importation d'engrais azotés a été réalisée, comme monnaie d'échange, en contre-partie de produits industrialisés (usines clés en main) à destination des pays de l'Est.

### la stratégie réelle des firmes

A travers ce processus, la stratégie réelle des firmes est grave de conséquences. On peut distinguer deux phases principales :

1 - DEBUT 1976.

L'objectif visé consistait à s'assurer le contrôle du marché par la restructuration du secteur de la distribution. Les firmes ont ainsi conclu entre elles, un certain nombre d'accords commerciaux. Dans ce domaine, il faut citer notamment la création de GIE à vocation commerciale avec les deux grands groupes coopératifs français français (UNCAA et UGCAF (1), qui assurent à eux seuls 55 % de la distribution des engrais).

Il semble que cette restructuration n'ait pas donné des résultats satisfaisants pour garantir un taux de profit acceptable pour les capitaux investis.

2 - FIN 1976.

De nombreux indices montrent que désormais on assiste à un véritable abandon du secteur de l'industrie des engrais par le Capital.

(1) UNCAA : Union Nationale Coopératives agricoles d'Approvisionnement, fait partie du groupe Mac Mahon. Chiffre d'affaires : 18 Milliards F.

UGCAF : Union Générale de Coopératives agricoles françaises, dit Groupe Lafayette. Chiffre d'affaires : plus de 2 Milliards de Francs.

NOUS VOULONS  
DES LEGUMES  
AUX ENGRAIS !

.../...

## Industrie des engrais : suite

Il est à craindre que la restructuration des six grands groupes français (1) soit l'amorce d'une politique de désengagement qui consiste ainsi à abandonner le secteur des engrais au profit de la chimie fine, secteur plus rentable.

Dans le même sens, ce processus conduit à une pénétration du secteur privé par les capitaux américains, qui contrôlent en amont les approvisionnements en matières premières (mines de phosphates) et leur ouvre ainsi plus largement le marché français.

Pour les agriculteurs, principaux utilisateurs des engrais, le risque évident est celui d'avoir à subir les conséquences d'un phénomène qui laisse toute liberté à la spéculation, comme on l'a connu (et continue de la connaître) avec le soja.

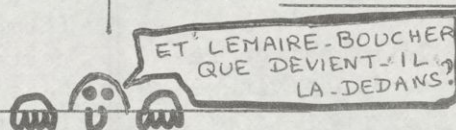
Une fois de plus, les dimensions internationales de ce phénomène, montrent comment le capitalisme se joue aussi bien des travailleurs de l'industrie des engrais que des agriculteurs.

Face au capital, leurs luttes sont communes pour le maintien de l'emploi, la maîtrise de la production et des approvisionnements.

A son niveau la CFDT exige :

- Une politique cohérente d'investissements permettant de satisfaire les besoins.
- Le contrôle de la production par l'ensemble des travailleurs.

Syndicat chimie région nazairienne.  
Région syndicale F.D.S.E.A.  
Paysans-Travailleurs.



- (1) E.M.C. : Entreprise Minière et Chimique qui regroupe les mines de potasse d'Alsace et Office National de Azote (ONIA).  
C.F.D. : Chimie qui résulte d'une diversification des charbonnages de France.  
G.E.S.A. : Générale des Engrais issue de fusion des branches engrais de Rhône-Poulenc et Péchiney Ugine Kuhlmann.  
C.O.F.A.Z. : Filiale de Pierrefitte-Auloy, et groupe Total.  
GARDINIER : Appartient pour 65,5 % à la famille Gardinier, et 34,5 % à UGCAF.  
SOCIETE CHIMIQUE G.P. : (Grande Paroisse). Filiale de Air Liquide.

## POUR UNE HISTOIRE POPULAIRE de MAI 68.

"Le Peuple Français" revue d'histoire populaire recherche tous les documents sur mai-juin 1968 à Nantes : photo, tracts, journaux etc...

S'adresser à la librairie 71 qui transmettra, ou directement à la revue : BP 26 92 MEUDON

S'EMPARER DE L'HISTOIRE POPULAIRE, C'EST DEJA S'EMPARER DE L'AVENIR !

## "COMBAT NON VIOLENT"

"COMBAT NON VIOLENT" vient de publier un numéro spécial CALENDRIER, à commander au journal, et rappelle que vous pouvez bénéficier d'un abonnement gratuit d'un mois en le demandant à :

COMBAT NON VIOLENT  
BP 26 71800 LA CLAYETTE, abatement de 75 à 150 francs selon les revenus, 50 francs pour les authentiques fauchés, objecteurs, insoumis, taulards. Etranger 80 francs minimum. CCP 2756-34 R DIJON



# N.D. DES LANDES

## Bilan du syndicat local

### **FDSEA**

(voir APL n° 163)

Après la victoire des Godefroy, quelles leçons tirons-nous de cette lutte/ commencée avec un congé reçu le 26 avril 73 demandant une augmentation de fermage.

Il fut décidé à l'époque de mettre cette affaire dans les mains du service juridique.

En accord avec celui-ci et le syndicat local, les fermiers refusèrent cette augmentation.

Le propriétaire Brunet sentant qu'il ne gagnerait pas n'osa pas entamer une action en justice.

Mais l'affaire n'était pas close pour cela. Profitant d'une clause de bail lui permettant une reprise triennale pour son fils un second congé fut envoyé le 11 mars 1976 : les fermiers devaient quitter les lieux.

Ce congé contesté par le fermier, cela fut porté devant le tribunal paritaire de Saint-Nazaire et le 29 octobre, jour du procès, les propriétaires cédèrent et les fermiers restaient en place.

### Comment s'est effectuée

#### la mobilisation

#### MARS 1976

Réunion du syndicat local à laquelle sont conviés les Paysans-Travailleurs : chacun a pu prendre connaissance du dossier déjà très important, les propriétaires écrivant beaucoup.

#### Le 3 JUIN

Assemblée générale du syndicat ; la décision de contester le congé par les fermiers fut approuvée par l'ensemble des participants.

Désignation de trois membres pour intervenir auprès du propriétaire, ce qui fut fait ; le propriétaire restait sur ses positions.

Engagement des P. T. présents pour prendre contact avec le fils, ce qui ne fut pas fait.

#### 24 SEPTEMBRE

Tentative de conciliation par le juge, elle échoue. Le procès est fixé au 29 octobre.

Quelques jours après, nouvelle assemblée générale avec la participation des Paysans-Travailleurs.

Désignation fut faite d'un comité d'information de six membres :

- 4 FDSEA ( 70 adhérents)
- 1 P. T. (5 adhérents)
- 1 ouvrier

Ce comité rédige un tract expliquant en détail la situation ; ce tract est distribué sur le canton de Blain, les communes avoisinantes.

En même temps que le tract d'invitation au procès, une affiche fut établie ( tracts, affiches étant un pur cru local).

D'autre part, une pétition demandant le maintien des Godefroy avec la garantie d'un bail, recueillit 213 signatures.

Pour le procès, une mobilisation locale fut décidée : une cinquantaine de personnes se rendirent à Saint-Nazaire, les propriétaires pouvant reconnaître chacun des participants. Il nous semble que ce fut un atout important.

#### 2 NOVEMBRE

Nouvelle réunion du comité d'information pour faire suite à l'information du "Paysan Nantais".

Cette victoire ne fut acquise que grâce à l'action commune de tous les participants, quels qu'ils soient.

Le syndicat local : FDSEA

# TAXE D'HABITATION 76 : PETITION DE LA C.S.F. :

La C. F. S. ( Confédération syndicale des familles) a lancé une campagne nationale d'action contre la taxe d'habitation 1976.

Cette taxe est en effet l'impôt direct le plus important pour les familles des travailleurs, il représente souvent plus de la moitié d'un salaire mensuel, et il ne tient aucun compte des revenus des travailleurs.

La campagne de la C. S. F. a eu quatre axes :

- des demandes de dégrèvement aux-quelles le fisc n'a pas daigné répondre..

- des demandes de fractionnement de l'impôt sans pénalisation : là, la réaction fut différente selon les perceptions et selon les personnes certaines demandes furent acceptées, d'autres refusées. (pour deux voisins de palier, celui qui a les revenus les plus importants obtient le fractionnement et pas l'autre).

- des retenus symboliques de 10 francs : cette fois, la réaction fut extrêmement violente pour deux perceptions le 25 novembre, 20 jours avant l'échéance du 15 décembre; elles firent une saisie arrêt accéléré sur C. C. P. Une autre fait opposition sur salaire et demande au total 22 francs.

La C. S. F. dénonce cette procédure illégale qui n'est qu'un acte de répression supplémentaire sur les travailleurs.

- Une pétition circule dans les quartiers qui sera déposée à l'Assemblée Nationale en avril 77.

Voici le texte que vous pouvez reproduire, signer et faire signer et envoyer à U. D. C. S. F.  
8 rue Kervegan Nantes. Ce texte est également mis en circulation au C. S. C. V. (confédération syndicale du cadre de vie, ex A. P. F.)  
2 rue Lamoricière Nantes.

La TAXE D'HABITATION Touche directement une fois de plus, les familles de travailleurs et cela avant les échéances de fin d'année.

Pour certains travailleurs, cet impôt représente plus de la moitié de leur salaires mensuel.

Cette année, la taxe d'habitation subit encore une augmentation importante tant au niveau communal que départemental et régional.

La taxe d'habitation pénalise les familles de travailleurs, car elle ne tient pas compte des ressources des contribuables.

Devant cette situation injuste, les travailleurs et leur famille, avec la C. S. F. demandent :

- 1) que le calcul de la taxe d'habitation tienne compte des revenus des contribuables;
- 2) l'application automatique des dégrèvements pour les personnes âgées ;
- 3) le paiement échelonné de l'impôt sans majoration;
- 4) une réforme des finances locales (communes, département, région) par la mise en place d'une politique nationale d'aide financière aux communes (exonération de la T. V. A. sur les dépenses engagées par les communes).

NOM

SIGNATURE

Les revendications de la CFS sont dans l'immédiat :

- une information du contribuable sur le calcul de la valeur locative ;
- la possibilité de payer en plusieurs fois sans majoration ;
- des dégrèvements automatiques pour les personnes non imposables sur le revenu ( chômeurs, malades etc;);
- une réforme de la taxe d'habitation tenant compte des revenus ;
- une réforme des finances locales permettant aux communes un allègement des impôts.

Correspondant A. P. L.

Note A. P. L. : pour plus de renseignements voir APL n° 163  
Page 15 : comité Nantes Nord.

# LIBRAIRIE 71 :

La position du \_\_\_\_\_

Conseil d'Administration \_\_\_\_\_

Nous avons reçu un certain courrier à propos du débat sur la librairie 71. Nous ne passons que le texte du Conseil d'Administration qui est un droit élémentaire de réponse aux questions que nous posions.

Nous avons précisé dans le N° 164 que nous souhaitions que le débat porte sur le fond, or les autres textes n'apportent pas d'éléments nouveaux.

Le débat sur la librairie continue et s'entrecroise avec le débat sur l'APL que nous engagerons après une réunion du collectif élargi. APL

## TEXTE DU C.A.

Dans l'APL sont prus des textes qui prétendent lancer un débat sur la librairie 71.

Ces textes ont été élaborés sans aucun contact préalable avec le conseil d'administration de la librairie. Celui-ci constate que ces textes amalgament des problèmes d'orientations avec des problèmes de fonctionnement de la librairie en trompant les gens sur les liens réels qui unissent ces problèmes.

Sous le couvert d'un accord général avec les buts de la librairie, ils jettent en fait le discrédit sur elle.

Ils reviennent à travers des propositions de fonctionnement à s'opposer à son orientation générale. -(Certes, certaines de ces propositions sont séduisantes ; mais elles sont lancées avec le plus grand mépris pour les réalités de la marche de la librairie. D'autres sont tout simplement délirantes).

Loin de créer les conditions d'un débat clair, ces textes qui procèdent le plus souvent par allusions ou par affirmations inexactes, créent le trouble dans l'esprit des lecteurs.

On peut s'interroger sur le degré d'irresponsabilité d'une telle

campagne dans une conjoncture caractérisée par une vive offensive fasciste contre la librairie :

- bris de vitrine ( 3 fois en 1 an)
- tracts diffamatoire et mensongers ;
- tentatives occultes d'enrayer l'extension de la clientèle de la librairie.

Le conseil d'Administration se réserve le droit d'intervenir plus longuement dans l'APL sur les problèmes de fonctionnement et sur le bilan de la librairie (comme il le fera par ailleurs publiquement en janvier) et tient à rappeler quelques points essentiels de son orientation :

La librairie 71 a été créée aux lendemains de 1968 dans le cadre des luttes de classes en Basse-Loire. Les fondateurs avaient conçu une librairie ouverte à l'ensemble des courants de pensée révolutionnaires et progressistes, à l'ensemble de la gauche et de l'extrême gauche.

Ils avaient trois objectifs :

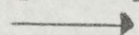
- \* - Favoriser l'étude et la formation théorique pour aider aux discussions de fond et les élargir à tous les publics possibles, y compris des personnes isolées.
- \* - Développer dans le domaine propre d'une librairie, à savoir les livres et les revues, les échanges entre expériences sociales, politiques, idéologiques, diverses.
- \* - Créer un lieu stable de diffusion de masse de toute une littérature dont la finalité n'est pas marchande, de toute une littérature d'étude et remise en cause de la société actuelle.

## LUTTER CONTRE L'IDEOLOGIE DOMINANTE

Cette librairie a pour premier but de lutter contre la politique et la culture (idéologie) de la classe dominante. Elle le fait sur un terrain bien particulier (par exemple c'est un commerce et elle doit en tenir compte) et avec des méthodes adaptées à ce terrain.

Une telle librairie ne peut pas être seulement un local avec quelques livres en rayon. Elle n'a d'ailleurs jamais été cela. Et elle n'est pas cela aujourd'hui.

Seulement elle ne peut pas jouer non plus le rôle qui est normalement imparti aux personnes ou aux collectivités dans la lutte culturelle ou politique.



La librairie peut aider ceux qui ont mis quelque chose sur pied, elle ne peut se substituer à eux.

D'ores et déjà pour les isolés, pour les groupes formels ou informels pour les étrangers à la ville, la librairie est :

- un lieu d'information ;
- un lieu de passage ;
- un lieu d'expression.

Toutefois la librairie ne saurait être :

- le siège social, ou le local d'un quelconque groupement. A la fois pour une raison de répression, puisque la librairie n'a pas à prendre sur elle la responsabilité des actions de quiconque et pour une raison politique de fond puisque la librairie se "marquerait" et entrerait dans une dynamique de parti pris, mortelle en regard de sa vocation.

- elle ne saurait être non plus un substitut aux moyens que ne se donneraient pas ceux qui mènent des interventions sur le front culturel, politique, idéologique. (La librairie 71 n'a jamais prétendu remplir à elle seule le champ de bataille culturel. Elle n'est qu'un élément dans cette bataille. Ce sont là ses limites. Elles ne manquent pas non plus d'intérêt).

Dès sa fondation la large ouverture de la librairie 71 a été la condition indispensable de son existence. Son non respect signifierait la fin de la librairie. Par conséquent toute forme d'accaparement par un courant de pensée, même implicite, ou par un groupe quelconque, sera combattue.

Cette ouverture s'étend à tous les courants révolutionnaires et à tous les courants de l'union de la gauche. Cette ouverture s'étend à tous les courants de pensée de la gauche politique et aussi à tous les courants de pensée contestataire.

Le respect de l'ouverture est assuré par la composition et la volonté politique du conseil d'administration qui ne saurait être influencé par aucune pression démagogique.

Rappelons à ce sujet que le public de la librairie s'étend très loin au-delà de celui de l'APL. D'ailleurs celui-ci est lui-même fort heureusement large et divers (c'était jusqu'à présent la vocation de l'APL).

Une partie du collectif APL spéculait sur le besoin normal de participation des utilisateurs de la librairie 71 et sur les imperfections qui l'empêchent d'être encore ce qu'elle a depuis toujours voulu être.

Il ignore avec dédain l'impossibilité de co-gestion de la librairie par l'ensemble des courants qui la fréquentent. La librairie qui ne peut être un cartel d'organisation, ne peut non plus être gérée par un collectif d'usagers.

La librairie a besoin de l'aide constructive des usagers qui lui accordent leur confiance.

Par contre, en l'état actuel des choses, un collectif d'usagers, s'il est envisageable, ne pourrait être que le lieu d'affrontements et de manœuvres entre les divers courants et individus.

Cela déplacerait ces affrontements au cœur même de la librairie au détriment même de son fonctionnement réel, et l'empêchant ainsi de remplir son rôle.

La librairie 71 est conçue comme un instrument destiné à atteindre des objectifs. C'est lui nuire que d'en parler en l'air sans enquête sérieuse sur ses moyens.

C'est parler dans le vide que de juger son statut et son fonctionnement sans examiner si ces objectifs sont atteints ou non.

Ou alors, c'est que les critiques sur le "fonctionnement quotidien" camouflent une divergence de fond.

Le conseil d'administration

# LIBRAIRIE 71 :

## "Lettre d'un associé irréaliste..."

### Note du Collectif A.P.L.

Cette lettre d'un associé de la librairie est très longue : nous nous sommes efforcés d'en publier des extraits fidèles. Contrairement à d'autres lettres reçues, elle nous semble apporter des éléments nouveaux dans la discussion, dépassant le cadre étriqué d'une guéguerre entre deux institutions rivales qui s'affronteraient, l'A.P.L. et la L.71

Comme il y a de choses sacrées que pour les théologiens et les métaphysiciens - même réalistes - la mise en cause des orientations de la librairie 71 concernant sa politique et sa gestion ne sauraient être un sujet tabou.

Les seules réticences à évoquer publiquement ces questions concernent les risques d'attirer l'attention de "personnes indésirables" qui pourraient compromettre l'avenir de la librairie avant que les usagers aient eux-mêmes fini d'en débattre et en particulier : ceux de collusion objective avec les attaques fascistes répétées mais dont il ne faut pas exagérer la portée.

Puisque le débat est maintenant ouvert, il faut d'abord remarquer que ce ne sont ni les attaques polémiques et leurs sous-entendus (même si l'APL a lancé ainsi la discussion) ni les réponses en termes de "librairie pure et dure" ou de "faisons plutôt la critique de l'APL" qui risquent d'informer beaucoup les lecteurs sur les problèmes de la librairie.

Mais il paraît que ce début de discussion publique a attiré des réactions violentes envers l'APL et des pressions diverses pour que le texte de C. Jégo et J. Dumargue ne paraissent pas ? Pourtant il n'est pas rare que l'APL publie sous la signature de correspondants ou du collectif lui-même des textes critiques à l'égard des syndicats, de leurs congrès, des luttes diverses...etc...sans que les réactions soient du tout comparables.

La librairie serait-elle à l'abri de tout débat public simplement parce-qu'elle est une des seules (la seule?) entreprises aux effets mesurables dans le temps, à mettre à

l'initiative de quelques vieux routiers du gauchisme nantais ? (...)

Cette librairie créée par une douzaine de personnes avec 20 000 F. en tout et un gérant sans expérience était un véritable défi sur le plan commercial ; elle est aussi une des rares créées dans ces conditions depuis 1968 et qui tourne encore même si elle est loin d'avoir surmonté toutes ses difficultés. (...)

Dans l'ensemble cependant on peut dire que les grandes orientations fixées à sa création ont été respectées même si les insuffisances ou les critiques émises sont souvent fondées.

Une chose au moins a été discutée au fond par les associés : la librairie pouvait se trouver à l'initiative ou soutenir des initiatives de débats publics jugés intéressants pour les forces progressistes, sans qu'elle n'ait rien à dire en tant que telle sur ces débats ; cela peut conduire à des bavures, à des erreurs mais y-a-t-il une limite précise ?

Est-ce là rechercher le "parapluie des partis" ? Les attaques du collectif APL semblent en fait sous-tendues par une autre conception de la librairie et il n'est pas très honnête que cela ne soit pas explicite.

La librairie est maintenant souvent présente sur les lieux de lutte, des contacts ont commencé de se nouer avec des comités d'entreprises, des MJC, des bibliothèques de quartier...toutes activités qui ont contribué à un élargissement des forces sociales qui se reconnaissent peu à peu dans la librairie et à créer une expérience quasi-unique en France qu'il convient de préserver. (...)

Bien sûr, on ne peut reprocher aux seuls salariés de la librairie qui ont déployé une activité considérable pour des salaires de misère, de ne pas avoir fait face à toutes ces tâches et les rares bonnes volontés n'ont pas toujours été accueillies.

Mais la question est de savoir pourquoi une structure collective ne s'est pas mise en place pour prendre en charge une partie de ces activités. Gérant et associés nous en sommes largement responsables.

Ceci n'est en fait qu'un élément d'un problème de fond qui concerne le fonctionnement quotidien de la librairie sous tous ses aspects : depuis 5 ans, tout a fonctionné de manière à renforcer l'autonomie du

**LIBRAIRIE 71 ; suite...** (La lettre complète peut-être consultée à l'APL (6p))

gérant dans tous les domaines et loin de nous rapprocher d'une "gestion démocratique", nous nous en sommes progressivement éloignés.

Les décisions importantes qui intéressent quotidiennement et à court terme la vie de la librairie ont été prises par le seul gérant. (...)

Dans le même temps, l'assemblée des associés était tenue à l'écart de ces questions quand son fonctionnement n'était pas rendu inefficace : réunions épisodiques convoquées tardivement ou mal placées (en juin ou en septembre pour examiner le bilan de l'année passée), des comptes faits partiellement ou livrés avec beaucoup de retard (impossibilité d'en tirer des conséquences pour agir) et jamais accompagnés d'un commentaire facilement accessible à tous, pas de sossier sérieusement constitué pour préparer des décisions (souscriptions, découvert ou emprunt) ;

Une sorte de demi-secret des affaires et plus largement, des informations générales remplaçaient le plus souvent une information approfondie sur les difficultés de la librairie (difficultés de trésorerie, risques de cessation de paiement et de remise des comptes d'éditeurs, amendes fiscales etc...) de telle manière que la seule décision possible consistait le plus souvent à se reposer sur le gérant.

En même temps, une partie des décisions du gérant demeurait inefficace : les usagers se lassaient du lancement répété de souscriptions qui restaient sans effet car les informés de la situation réelle de la librairie encore aujourd'hui sur la corde raide ils pouvaient croire facilement que "elle avait l'air de tourner bien".

C'est seulement quand les associés ont quelque-fois manifesté leur mauvaise humeur qu'ils ont participé aux décisions importantes (ex : embauche de G. Jégo) (...)

On a constaté la mise en place de rapports bilatéraux (gérant-associés intéressés, au détriment d'un contrôle collectif de la gestion par l'assemblée des associés. (...)) Ces derniers semblant s'en satisfaire (...)

Par le refus du gérant à jouer spontanément le jeu des exigences du contrôle collectif et par l'attitude.../...

complaisante des associés, s'est ainsi mis en place un exercice du pouvoir quasi-exclusif de tout contrôle.

Il est évidemment impossible d'être d'accord avec un tel mode de fonctionnement : il n'est conforme ni à l'accord de départ de cette librairie, ni aux idées que nous pouvons développer les uns et les autres sur le "contrôle démocratique"!

Que nous ne puissions appliquer pour nous ces idées que nous nous employons à répandre, c'est une forfaiture, une trahison ! C'en est une autre aujourd'hui de refuser que cela se sache de vouloir museler le débat.

Le gérant doit rendre des comptes régulièrement à l'assemblée des associés dont c'est le rôle de décider pour les questions importantes ; les associés et les salariés de la librairie sont politiquement responsables devant les forces sociales qui soutiennent la librairie parce qu'elle a un projet politique dont ces dernières sont aussi les porteuses. sans tomber dans des structures qui soient la porte ouverte à une lutte permanente pour le contrôle de la librairie ; il faut donc aménager précisément les rapports entre gérant associés et usagers.

Seuls une transparence de la gestion et de la comptabilité et un accès facile à toutes les informations peuvent permettre d'améliorer clairement et durablement ces rapports.

Jusqu'à présent, la mise en place d'un fonctionnement démocratique a semblé être un luxe pour le gérant et les associés et le demander une requête irréaliste.

Ce débat a permis qu'une réunion d'associés soit convoquée pour ce mercredi 15 dont l'ordre du jour laisse cependant rêveur :

- analyse de la nature et des effets de l'offensive de l'APL ;
- réplique à y apporter ;
- réaffirmation de la base de la librairie (projet de charte joint) ;
- bilan politique et financier de 5 années d'existence ;
- préparation de réunions ultérieures."

Comme s'il était plus important de régler son compte à l'APL que de faire un bilan approfondi...

Ce débat permet que des erreurs soient dévoilées et des exigences posées ; continuons le jusqu'au bout.

Un associé irréaliste

# GRÈVE SURPRISE AU C.E.S. LA VILLE AUX ROSES...

Un M. A. en histoire-géographie ne s'est vu attribuer, au retour du service militaire, qu'un demi-service, avec en complément huit heures supplémentaires (qui ne lui sont d'ailleurs toujours pas payées).

Le jeudi 9 décembre, on apprend que le Rectorat lui retire cinq de ces heures (en vertu d'une circulaire de mai 76 qui prévoit un maximum de trois heures supplémentaires par poste !). ...  
Tout cela pour les attribuer à trois titulaires qui ont déjà un service complet !!

En riposte, 44 enseignants du CES, ont tenu une AG à 13 h qui a décidé à l'unanimité la grève immédiate dès 14 h, reconduite pour le lendemain.

Une délégation de 24 enseignants doit se rendre au Rectorat afin d'exiger la création d'un demi-poste en histoire-géographie, ainsi que d'un demi-poste en dessin où une situation analogue existe : un M.A. en demi-service d'une part, des heures non assurées d'autre part, leur attribution lui ayant été refusée par le Rectorat en vertu de la même circulaire.

## Délégation massive

au Rectorat, le vendredi 10 décembre à 10 h. Nous poireautons jusqu'à 11 H devant les portes dont la fermeture témoigne du désir de dialogue. Elles ne s'ouvrent que pour nous permettre d'entrevoir un personnage qui nous déclare que le Recteur est en réunion, et ne pourra pas nous recevoir. Que des instructions ont été communiquées au chef d'établissement dans la matinée. Lesquelles ? Il n'est pas habilité à nous en faire part.

Coup de téléphone à l'établissement : le principal nous répond que le chef de service concerné

aurait soumis au recteur la proposition de maintenir la situation antérieure du M.A. d'histoire-géographie.

Retour dans l'établissement à 14 h.  
Entre-temps, le principal a reçu du Rectorat, les instructions suivantes :  
Il doit confier trois heures aux titulaires, tout en laissant une Heure au M.A. d'histoire, et en supprimant une heure de dessin qu'il assurait.

Le M. A. d'histoire se retrouve donc avec un service de 13 heures (en contradiction avec la circulaire de mai 76 invoquée pour lui retirer son complément de service) tandis que quatre heures de dessin ne sont plus assurées (qu'il serait logique de confier au M.A. de dessin !)

....  
Appelons vite le père UBU à la rescousse !

## A.G. à 14h00 :

36 présents (des collègues habitent Nantes). La grève reconductible est votée pour le samedi 11 et le lundi 13 par 35 voix et une voix contre (un collègue non-gréviste !).

Il nous reste à populariser notre lutte, d'abord à Chateaubriant.

Plusieurs remarques :

- Un débrayage immédiat sans réticences.
- Une AG importante avec la participation de collègues habituellement peu mobilisables.
- Ce genre de problème n'est sans doute pas unique dans l'académie. Pouvons-nous envisager une coordination des établissements confrontés à un problème analogue ?

Des grévistes du C.E.S.

Ville aux Roses

(Chateaubriant)

# Où en est le mouvement des femmes à NANTES ?

Après les coordinations de mai-juin s'est tenue le 4 décembre, une nouvelle coordination des Femmes à Nantes, appelée et préparée par une dizaine de groupes. Elle a réuni environ 150 femmes, faisant ou non partie des groupes.

Depuis plusieurs années, ces groupes ont été le lieu où les femmes ont cherché à rompre leur isolement pour prendre elles-mêmes en charge la lutte contre leur oppression.

Construits sur des quartiers, des entreprises, ou sur la base d'affinités, avec une histoire différente, ces groupes se posent aujourd'hui le problème de se coordonner et de lutter ensemble dans un Mouvement sur Nantes.

Le débat alimenté par deux textes discutés préalablement dans les groupes a tourné autour de deux axes :  
- la Maison des Femmes, et les perspectives d'interventions et de travail du Mouvement.

.../...

\* La Maison des Femmes : lieu de rencontre, lieu d'information et de travail sera un moyen d'ouverture et d'intervention vers l'extérieur.

- \* Des commissions se sont formées sur :
  - travail/chômage ;
  - équipements collectifs ;
  - avortement/contraception/divorce/ viol ;
  - bulletin des Femmes ;
  - Organisation de la Maison des Femmes.

Cela en vue d'une intervention au moment des Municipales, qui nous semblent un moment politique important où sont d'emblée posés les problèmes du cadre de vie et d'équipements collectifs.

Le 22 JANVIER 1977 aura lieu la prochaine coordination des femmes à 14 heures, salle des Bernardières : SAINT-HERBLAIN.

(Une confirmation sera passée ultérieurement dans l'APL.)

## CINEMA

### Culture et Liberté :

### "Quand tu disais Valéry"...

La chronique d'un grève : en 1967 s'installe à Trignac une usine de caravanes.

En 1971 Trigano en prend le contrôle et en 1973, il décide de déménager l'usine. Ce sont les premiers licenciements et les premières grèves.

En 1974 un nouveau PDG crée la SOTRINEC mais un an après on ferme de nouveau l'usine et une nouvelle fois les ouvriers sont licenciés. Ils occupent l'usine et multiplient les actions pour s'assurer l'appui de la population et faire pression sur les pouvoirs publics.

Voilà l'histoire que nous rapporte René Vautier (auteur de "avoir vingt ans dans les Aurès", "La folle

de Toujane").

Il ne s'agit pas d'un récit plus ou moins romancé. Le film a été tourné pendant la grève, reprenant pour de nombreux passages des séquences prises par des amateurs, salariés de l'entreprise.

On suit le personnel au long de ses journées de grève, on voit les manifestations, les réunions syndicales, la séquestration, on participe aux préoccupations des familles.

C'est à la fois un document sur la vie ouvrière et une illustration du rôle des organisations syndicales.

Ce film sera projeté par Culture et Liberté, le Mardi 21 décembre à 20H30 salle Francine Vasse, rue Colbert à NANTES. (entrée 7 F., 5F pour les réservations groupées par les Comités d'entreprise).



# LA FUSION OC-GOP et OCR

## Le sens d'une fusion

L'OC-GOP et l'OCR ont fusionné le 4 décembre pour former l'OCT (organisation communiste des travailleurs ; journal hebdomadaire : l'"Etin-celle").

Depuis plus d'un an, nous avons évité d'avoir uniquement des débats idéologiques, (trotskisme, maoïsme...) pour nous confronter plutôt sur les tâches des révolutionnaires en France actuellement, (quels mots d'ordre face à la crise, quel rapport aux réformistes...)

Nous pensons que c'est là une des raisons de la réussite de notre fusion et que c'est sur les thèmes que nous devons poursuivre le débat avec les autres groupes d'extrême-gauche.

Le débat s'est engagé autour d'un point fondamental qui nous distingue des autres révolutionnaires : l'existence d'une gauche ouvrière et populaire, en rupture par divers aspects avec les réformistes (sur leur attitude dans les luttes, dans les syndicats, face aux élections...) et c'est avec celle-ci que nous devons construire le parti révolutionnaire.

C'est ce point d'accord qui nous a permis, à Nantes, d'être conjointement à l'initiative du Bulletin de Liaison Ouvrier..

C'est également ce qui a permis à certains camarades de l'ex-UMN de s'intéresser au processus de fusion et d'adhérer à l'OCT.

Sur Nantes, la fusion nous a permis d'élargir notre activité. Voici à titre indicatif l'insertion des militants de l'OCT dans le secteur employés-ouvriers (interventions dans les sections syndicales CGT, CFDT), dans le secteur paysans, école,

et dans les comités suivants :

- Bulletin de liaison ouvrier.
- Vent de la Zone.

- Paysans-Travailleurs.
  - APL
  - Groupes de quartiers.
  - CRIN.
  - Femmes Travailleuses en Lutte.
  - Femmes en lutte -Groupe Etudiantes-.
  - CNP -Centre National de Prévention-.
- OCT-

## Des militants de l'UMN participent à la fusion

L'Union Marxiste de Nantes regroupant des militants ouvriers, enseignants de différents courants du mouvement révolutionnaire, d'accord sur un certain nombre de bases politiques (en particulier la nécessité de travailler en direction de la gauche ouvrière et pour la création d'un pôle politique).

Après la dissolution de l'UMN, 10 militants de cette organisation (dont la grande majorité des militants ouvriers) ont décidé de participer au processus de fusion OC-GOP - OCR. Cette décision s'explique par le fait que les bases politiques de l'Organisation fusionnée sont très proches de celles de l'ex-UMN.

En particulier, l'OCT considère qu'il est urgent qu'apparaisse un pôle politique révolutionnaire - 1ère étape vers la construction d'un véritable parti révolutionnaire -. Ce pôle devra avoir un large écho dans la gauche ouvrière et populaire et il devra organiser une partie de cette gauche, de façon à représenter progressivement une alternative au réformisme.

C'est dire que l'OCT ne prétend pas être à elle-seule ce pôle. Mais elle considère que le pôle ne naîtra pas spontanément, que la construction nécessite des initiatives que seule une Organisation révolutionnaire peut prendre.

Nous souhaitons évidemment poursuivre le travail commun avec les camarades du PSU, à tous les niveaux possibles.



# apl

# QUEST INFORMATION

BULLETIN REGIONAL HEBDOMADAIRE DE L'AGENCE PRESSE LIBERATION.

...UN BULLETIN HEBDOMADAIRE  
DIFFUSE A 1.000 EXEMPLAIRES.

Lu et soutenu par différents groupes (écoles, usines, quartiers, objecteurs, paysans-travailleurs, etc...), se veut pour : "UNE INFORMATION AU SERVICE DES LUTTES POPULAIRES !"

L'APL, résolument engagé pour la suppression du système capitaliste, veut garder une large ouverture à tous les courants révolutionnaires et progressistes, et pour cela refuse d'être lié à un groupe quelconque.

NOS REUNIONS SONT OUVERTES  
A TOUS, LE VENDREDI SOIR, à  
20h45 au 12 bis rue de l'Indus-  
trie (derrière la Librairie 71)

Tous les textes et photos négatifs que vous nous apportez sont discutés ce soir là. C'est donc la dernière limite pour le passage dans le numéro suivant.

## nos bonnes adresses

- C.S.O.C. (Comité de Soutien aux Objecteurs de Conscience) et
- G.I.T. (Groupe Insoumission Totale), tous les jeudis de 20h à 22h, 57 rue des Hautes-Pavés.
- C.N.T.-A.I.T. (Confédération Nationale du Travail, section française de l'Association Internationale des Travailleurs), 43 rue Félix Faure, Rezé, permanence tous les samedis de 15h à 18 heures.
- Syndicat du cadre de vie 2 rue Lamoricière.
- GASFROM, 1 rue Léon Say, permanences vendredi de 19 à 21h, lundi de 18 à 20h (74 65 59).
- CENTRE NANTES TIERS MONDE, 9 rue des Hautes-Pavés, dispose d'un montage audio-visuel sur le pétrole et la faim au Sahel.
- C.A.B.E. (Comité pour l'Accès aux Bords de l'Erdre), dispose d'un montage sur le problème scandaleux des bords de l'Erdre et d'un film sur le manif de 70. A édité une brochure de 120 pages sur les luttes menées depuis 7 ans.
- GBED-MFA, 2ème dimanche du mois à 10h, café Moderne, quai Marcel Boissard, Trémoult, 75.53.83.
- C.R.I.N. (Comité Régional d'Information Nucléaire), mercredi et vendredi, permanence de 17 à 19h, rue de la Haute Forêt (derrière le Restau-U).
- C.A.P. (Comité d'Action Prisonniers), M.Garin, la Mocquelière, 44800 St-Herblain.
- Collectif CHOMEURS CFDT, Bourse du travail CFDT permanence jeudi, 15h à 17 h.
- Comité CHOMEURS CGT, permanence le jeudi de 14 à 16h, Bourse du Travail CGT, rue Arsène Leloup.
- Association des Femmes chefs de famille 8 rue Kervégan permanences de 18 à 19h
- Association des AMITIES FRANCO-CHINOISES, 28 rue Jean-Jaurès, Rezé. Permanence de 14 à 18h le samedi. Brochures, montages, etc...].

## POINTS DE VENTES.....POINTS DE VENTES.....POINTS DE VENTES

Librairie "71" : 29, rue J. Jaurès, 73.82.48.  
Librairie EUZEN : rue Jean Jaurès.  
Café SURCOUF : La Morrhonnière.  
Café LA NOE : La Jonelière.  
R.U. Le TERTRE : mardi midi.  
Rue de Strasbourg : face à la Préfecture.  
BELLEVEU : Grande place (Self-Information).

BUAT : Tabac Journéaux, 140 rue du Général Buat.  
ZOLA : Café-Tabac place Zola.  
Tabac LUTETIA : 96, rue du Général Buat.  
MAISON DE LA PRESSE : rue M.Sembron Pont-Château  
SILLON DE BRETAGNE : Saint-Herblain  
BAR D'AUTEUIL Petit-Chantilly : Orvault  
LE PETIT CASINO 64 rue Bonne Fontaine Challans  
RICHARD (St Jacques) Bd Joliot Curie



ABONNEZ  
VOUS

OU  
ACHETEZ  
LE!

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Un trimestre 12 n° = 20F - soutien 30F  
 Un semestre 24 n° = 40F - soutien 60F  
 Une année 48 n° = 75F - soutien 100F

LAISSEZ VOTRE ORDRE EN  
 BLANC, ET ENVOYEZ-LE A  
 LA : LIBRAIRIE "71"

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

.....